

06

Rapport sur le pays
Mali
Sadiola and Yatéla



ANGLOGOLD ASHANTI



Table des matières

3. Message de Richard Cox
4. Notre profil
5. Notre mission, nos valeurs et principes de gestion
6. Sadiola – Background performance économique et financière
7. Contributions de fonds à l'Etat
8. Ressources minérales et réserves de minerai
9. Sécurité et santé professionnelles
11. Santé et Sécurité professionnelles
15. Ressources humaines
17. Environnement
Etude de cas: Des améliorations dans le reporting des incidents environnementaux au Mali
23. Communauté
25. Détails de contact

Au sujet du rapport

AngloGold Ashanti s'est engagé à rendre compte de ses performances opérationnelles et financières ainsi que de ses performances économiques, sociales et environnementales à un grand nombre de parties prenantes.

Pour l'exercice financier 2006, le Rapport annuel d'AngloGold Ashanti comprend:

- les états financiers annuels, qui sont disponibles sur demande ou sur le site: (www.aga-reports.com); et
- le Rapport pour la Société, qui est disponible sous forme de document imprimé; et on peut trouver aussi un Rapport pour la Société plus détaillé sur notre site Internet (www.aga-reports.com) qui contient des informations supplémentaires, y compris des études de cas et des rapports sur le pays et le présent document en est un. L'ensemble de ces rapports visent à présenter une réflexion juste et objective sur les opérations et les performances du groupe, ses objectifs, ses valeurs, ses principes de gestion ainsi que les principaux problèmes et défis auxquels il est confronté

* Dans ce rapport \$ se réfère au dollar des USA, sauf indication contraire.



Introduction

AngloGold Ashanti a des intérêts dans trois opérations au Mali: Sadiola (38%), Yatéla (40%) et Morila (40%). En 2006, les opérations maliennes ont produit 537 000 onces d'or à un coût moyen total de 258 \$/once. Ce rapport se concentre sur les mines de Sadiola et Yatéla, qui sont toutes les deux tenues par AngloGold Ashanti dans le cadre d'un partenariat réussi avec l'Etat du Mali et la société canadienne cotée en bourse, IAMGOLD. Dans le cas de Sadiola, la Société Financière Internationale (SFI) est également un partenaire avec une participation de 6%. Sadiola a produit environ 4Moz d'or depuis son établissement en 1996.

Yatéla a été établi peu après Sadiola avec un coût d'investissement de 73 millions de US\$. Le premier lingot d'or a été coulé en 2001. La mine de Yatéla, qui est située à quelque 25 kilomètres au nord de Sadiola, bénéficie des synergies et des économies d'échelle à travers l'utilisation de certaines infrastructures de Sadiola.

Message de Richard Cox

L'atelier annuel des parties prenantes en 2006 a constitué pour Sadiola et Yatéla l'occasion d'un forum public où, encore une fois, nous pouvions partager les informations et démontrer notre engagement à produire de l'or sûr et profitable d'une manière responsable sur les plans social et environnemental. En fait, il y avait de bonnes nouvelles à communiquer durant cet événement qui a duré trois jours: Yatéla ne sera pas fermé en 2007 par ce que des réserves ont été trouvées permettant d'allonger de trois ans la vie de la mine; et Sadiola a expliqué la possibilité pour l'Etude de Pre-faisabilité des réserves sulfurées profondes afin d'étendre le plan de la vie de la mine de 2014 à 2024.

Engagement vis-à-vis de la communauté

Les diverses parties prenantes ont entendu le feedback du Comité chargé du Plan d'Action pour le Développement Intégré de Sadiola/Yatéla, géré de manière indépendante, sur un large éventail d'initiatives et de défis. Le public est exigeant en ce qui concerne la pérennité et exige que celle-ci soit observée. Les efforts du PADI sont basés sur la formation et le renforcement de capacités des individus et des groupes au sein de la communauté: en 2006, 220 personnes ont reçu des cours d'aptitude en alphabétisation et en calcul; la formation en bonne gestion a été renforcée au niveau de la communauté; et plusieurs associations ont été mises en place pour mettre l'accent sur la commercialisation et la gestion des produits agricoles. La réputation du PADI dépasse les frontières de la Commune de Sadiola/Yatéla et a été louée au niveau ministériel en tant qu'étude de cas pour le développement communautaire.

Les activités agricoles ont été davantage encouragées par l'introduction d'équipements et de matériels agricoles modernes: un village dispose maintenant d'un tracteur avec du matériel accessoire pour ses propres besoins, et génère des revenus en assistant d'autres villages par des travaux agricoles. En vue d'améliorer le rendement à partir de l'élevage, un partenariat a été établi avec l'Institut d'Economie Rurale à Kayes pour l'introduction de nouvelles races de bétail dans deux villages de la commune.

Les parties prenantes ont vu une deuxième installation de micro-crédit en opération. Les fonds de micro-finance sont gérés par les membres de la communauté et cela est facilité par une organisation non gouvernementale (ONG) basée à Kayes. Ce sont principalement les entrepreneurs agricoles qui ont tiré des avantages du fonds et 145 projets ont été appuyés. Des rapports documentaires d'ONG qui ont été récemment publiés ont mis l'accent sur la crainte des communautés par rapport au fait que notre activité minière a et continue d'avoir un impact négatif sur la santé de la communauté. Une mention spéciale est faite d'une plus grande incidence sur les fausses couches et la détérioration de la qualité de l'eau depuis le démarrage de l'activité minière à Sadiola et à Yatéla.

En réponse à cela, Sadiola et Yatéla financent des activités de recherche effectuées par l'Institut National de Recherche en Santé Publique en collaboration avec le Laboratoire National et le

Service d'Epidémiologie des Infections Parasitiques de la Faculté de Médecine en vue d'étudier et d'établir si les préoccupations de la communauté sont valables. La recherche a été prévue en deux phases: la première qui est une étude quantitative s'est achevée. Les résultats de la phase 1 indiquent que davantage d'études seront justifiées. Un résultat de la phase 1 concernait l'enregistrement des statistiques démographiques de la population devant faire l'objet de recherche dans la phase 2 - l'étude quantitative. La phase 2 comporte deux parties: une analyse de la qualité de l'eau et une étude épidémiologique comprenant une étude médicale et des analyses cliniques et biomédicales. Les résultats de la recherche de la phase 2 sont prévus pour le quatrième trimestre de 2007; au moment de l'atelier annuel des parties prenantes.

Certification environnementale

En novembre 2006, Sadiola a conclu avec succès un audit d'accréditation environnementale rigoureux ISO14001 et espère que la certification sera accordée dans le premier trimestre de 2007. Yatéla suivra ce processus en 2007.

Sécurité

La sécurité constitue une priorité à Sadiola et à Yatéla. Tous les deux sites ont montré des améliorations d'année en année dans les statistiques en matière de sécurité. Sadiola a amélioré son taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (TFAAT) de 1,30 à 1,02 tandis que le TFAAT de Yatéla est allé de 1,25 à 0,43. Malheureusement, Yatéla a connu un incident mortel en décembre 2006. Il s'agit de la mort de Amidou Sissoko dans un incident lié au travail sur les machines. Hamidou a laissé derrière lui une femme et deux enfants. Yatéla a mis en application un plan visant à assurer leur bien-être.

Paludisme

Le programme de lutte contre le paludisme de Sadiola et Yatéla montre des résultats encourageants. En combinaison avec les interventions de sensibilisation, le programme de pulvérisation, deux fois par an, a contribué à diminuer le TFAAT lié au paludisme avec une baisse du taux d'année en année de Sadiola/Yatéla de 177,5 à 66,4. Une analyse conduite par un célèbre consultant en paludisme a confirmé notre stratégie. Des recommandations pour amélioration seront mises en oeuvre dans le cadre du programme de 2007.

Contribution à l'Etat du Mali

Depuis le début, Sadiola et Yatéla ont contribué pour 690 millions de \$ et 249 millions de \$ à l'économie respectivement par le paiement des taxes et des droits, les affaires avec les fournisseurs locaux, le paiement des salaires et des dividendes, les investissements dans les infrastructures et le développement social. Sadiola et Yatéla regardent 2007 comme une année d'opportunités de faire davantage de progrès dans la production sûre et profitable de l'or dans notre communauté.

Richard Cox

Directeur général, Sadiola et Yatéla
20 mars 2007



MALI – SADIOLA AND YATÉLA

Rapport sur le pays 2006

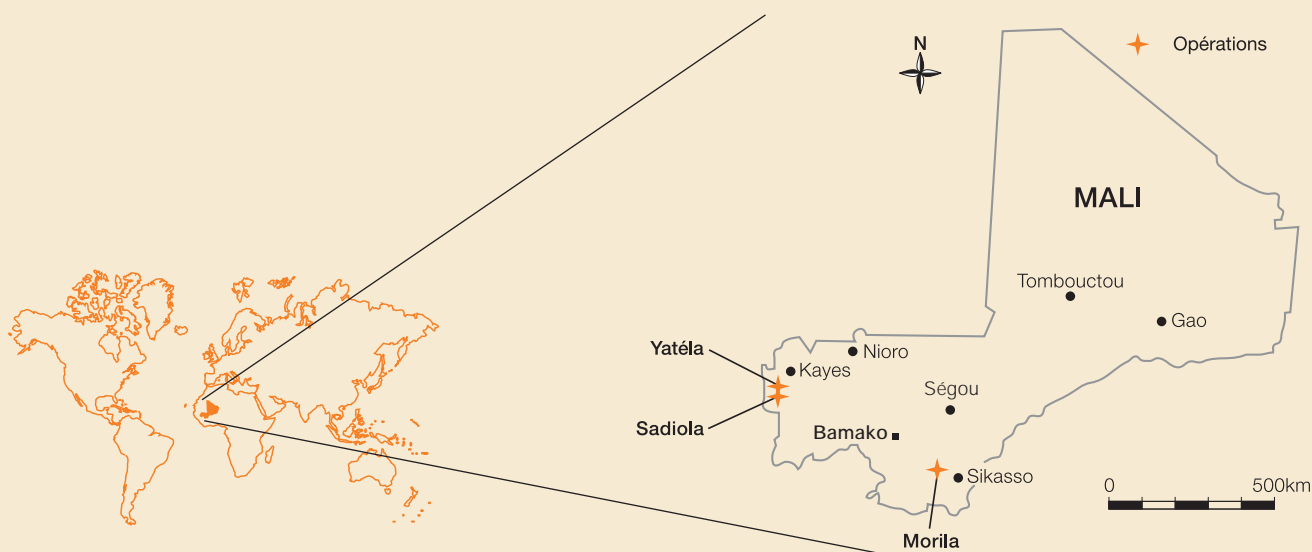
AngloGold Ashanti est l'un des principaux producteurs mondiaux d'or, avec un portefeuille varié d'actifs et de types de corps minéralisés dans des régions clés de production d'or à travers le monde. A la fin de 2006, la société avait 21 opérations situées dans dix pays (Afrique du sud, Argentine, Australie, Brésil, Ghana, République de Guinée, Mali, Namibie, Tanzanie et Etats-Unis) dans quatre continents ainsi que des projets substantiels et un programme d'exploration global bien établi.

AngloGold Ashanti a produit 5,6Moz d'or en 2006, dont 2,6Moz (46%) provient des opérations de roches dures de niveau profond en Afrique du sud tandis que les 3Moz (54%) restants proviennent des opérations de surface peu profondes à travers le monde. L'exploration régionale est en cours en l'Australie occidentale, en Colombie et en République Démocratique du Congo (RDC) et, à travers des partenariats et joint venture pour l'exploration, en Alaska, en Russie, en Chine, aux Philippines et au Laos. Le groupe emploie 61 453 personnes à travers le monde.

AngloGold Ashanti a trois mines en exploitation au Mali – Morila, Sadiola et Yatéla. Les deux dernières sont gérées comme une entité unique. En 2006, les opérations maliennes ont produit 1 369 000 onces d'or, dont 537 000 sont attribuables à AngloGold Ashanti. Egalement en 2006, les opérations du Mali ont employé au total 3 747 personnes (1 292 employés et 2 455 contractuels) dont 2 172 sont employées à dans les opérations de Sadiola et Yatéla.

AngloGold Ashanti est une organisation qui marche suivant des valeurs et nos valeurs et principes de gestion sont à la base de tout ce que nous faisons. Cela s'applique également à notre approche du développement durable. Ainsi, nos valeurs guident nos relations avec tous ceux qui ont un intérêt dans l'organisation – nos parties prenantes – et renseignent sur nos principes de gestion qui régissent ces relations. Nous mesurons notre performance en relation avec nos valeurs et principes de gestion déclarés et nous rendons compte de notre progrès par rapport à tout cela dans ce document.

otre profil





La mission, les valeurs et les principes de gestion d'AngloGold Ashanti ont été développés en consultation avec les employés et sont revues dans le cadre d'un processus continu visant à faire en sorte qu'ils reflètent plus exactement l'objectif du groupe et la manière dont il fait les affaires.

Notre mission et nos valeurs

La mission d'AngloGold Ashanti

L'or est notre affaire. Nous nous efforçons constamment de créer de la valeur pour chaque partie ayant un intérêt dans notre société, en trouvant et en exploitant de l'or et aussi en développant le marché pour notre produit.

Nos valeurs

AngloGold Ashanti s'efforce constamment de générer des profits compétitifs pour ses actionnaires. Nous faisons cela en remplaçant des réserves d'or profitables et en améliorant continuellement la performance de nos ressources clés – nos travailleurs, nos actifs et notre produit. Nous nous conduisons avec honnêteté et intégrité.

Nous donnons à nos employés des opportunités pour développer leurs aptitudes tout en partageant les risques et les récompenses sur les lieux de travail afin d'encourager l'innovation, le travail d'équipe et la liberté avec responsabilité. Nous partageons la diversité culturelle.

Chaque directeur, chaque employé est responsable de la santé et de la sécurité, et ensemble nous nous efforçons de créer des lieux de travail qui soient exempts de blessures et de maladies professionnelles. Nous nous efforçons d'établir des partenariats avec les communautés hôtes, en respectant leurs environnements, leurs traditions et leurs valeurs. Nous voulons que les communautés soient bien mieux du fait du passage d'AngloGold Ashanti chez elles. Nous sommes engagés à travailler d'une manière responsable sur le plan du respect de l'environnement.

Nos principes de gestion

Nous vivons nos valeurs à travers nos principes de gestion. Ces principes sont applicables au sein d'AngloGold Ashanti et dans tous les pays où nous intervenons. Ils renseignent sur la manière dont nous entendons accomplir notre mission, équilibrer les valeurs économiques, sociales, environnementales et éthiques clés. Ces principes de gestion qui évolueront avec le temps au fur et à mesure que nous restons en interaction avec nos parties prenantes, tant internes qu'externes, sont les suivants:

- AngloGold Ashanti – une société citoyenne au comportement responsable et éthique.
- AngloGold Ashanti et l'Environnement
- AngloGold Ashanti en tant qu'employeur – Sécurité et Santé
- AngloGold Ashanti dans la communauté
- AngloGold Ashanti en tant qu'employeur – pratiques en matière d'emploi.





SADIOLA Background

Participation: AngloGold Ashanti détient 38% de Sadiola en partenariat avec IAMGOLD (38%), l'Etat du Mali (18%) et la Société Financière Internationale (6%).

Situation: Sadiola est située au nord-ouest du pays, 77 km au sud de la capitale régionale de Kayes.

Géologie: Le gisement de Sadiola apparaît dans une fenêtre de roches birrimiennes métamorphosées à facies de greenschist connue comme étant la fenêtre de Kéniéba. Les roches spécifiques qui abritent la minéralisation sont les marbres et les grauweekes qui ont été extrêmement altérées à une profondeur maximale de 200 m. Une série de failles de direction nord-sud apparaît et nourrit la minéralisation de Sadiola. A la suite d'un événement de compression régionale Est-ouest, une déformation est survenue le long d'un contact de marbre-grauwacke de direction nord-sud, augmentant la porosité de cette zone. Des structures de direction nord-Est, qui entrecoupent le contact nord-nord-sud, ont introduit la minéralisation, principalement avec le marbre où la porosité est plus grande.

Le gisement de Sadiola se compose généralement de deux zones: un chapeau oxydé supérieur et une zone sulfurée sous-jacente. De 1996 jusqu'en 2002, le minerai oxydé à saprolite peu profond a été la principale source de minerai. Depuis 2002, le minerai sulfuré saprolitique plus profond est exploité et remplacera progressivement les réserves oxydées en épuisement.

Exploitation et traitement: L'exploitation minière a lieu dans une mine à ciel ouvert à Sadiola. Le minerai est traité dans une usine de traitement d'or de 435 000 Mtpm.

Performance économique et financière:

Performance en matière d'exploitation: La production d'or a augmenté de 13% d'année en année à 190 000 onces, malgré un remplacement de tuyau à tailings qui a affecté de façon négative la capacité de production au tonnage dans le premier trimestre. L'amélioration de la production est en grande partie liée aux opérations soutenues de l'usine de traitement et aux rendements plus élevés réalisés à la suite d'une récupération métallurgique améliorée sur le minerai oxydé ainsi qu'au traitement accru du minerai sulfuré à teneur plus haute.

Les coûts financiers totaux ont augmenté de 2%, à 270 \$/once, principalement à cause de l'augmentation des paiements de royalty découlant d'un prix d'or plus élevé. Le bénéfice brut ajusté pour l'effet des dérivés de non-couverture de valeur et autres contrats de produits non réalisés, a plus que doublé à 49 millions de \$. Les coûts plus élevés ont été compensés par des augmentations de la production et, d'une manière plus significative, du prix reçu. Les dépenses d'investissement ont diminué de 43% à 4 millions de \$. Les principaux domaines de dépenses étaient les charges de mobilisation de parc supplémentaire, l'exploration autour de la mine et les coûts de renouvellement du contrat d'exploitation minière.

Perspectives de croissance: Une étude de faisabilité récemment réalisée indique que le minerai sulfuré dur en dessous de l'horizon d'exploitation minière actuel peut être exploité économiquement à des récupérations métallurgiques prouvées. Des travaux de test supplémentaires sont en train d'être menés afin d'améliorer les récupérations et il est prévu de commencer une étude de faisabilité au début de 2007.

Perspective: En 2007, on s'attend à ce que la production baisse légèrement autour de 170 000 onces. Il est prévu que les coûts financiers totaux augmentent à environ 364 \$/once à la suite du coût plus élevé de traitement du minerai sulfuré plus dur qui constituera une plus grande proportion du minerai total traité en 2007. Les dépenses d'investissement imputables augmenteront à 7 millions de \$ et seront principalement utilisées dans l'exploration autour de la mine pour convertir les sulfurés profonds de la situation d'inférés à celle d'indiqués, et dans l'exploration des mines satellites. Les dépenses d'investissement restants seront allouées à l'étude de faisabilité des sulfurés profonds, l'installation d'un circuit de gravité et les coûts de déplacement du camp.

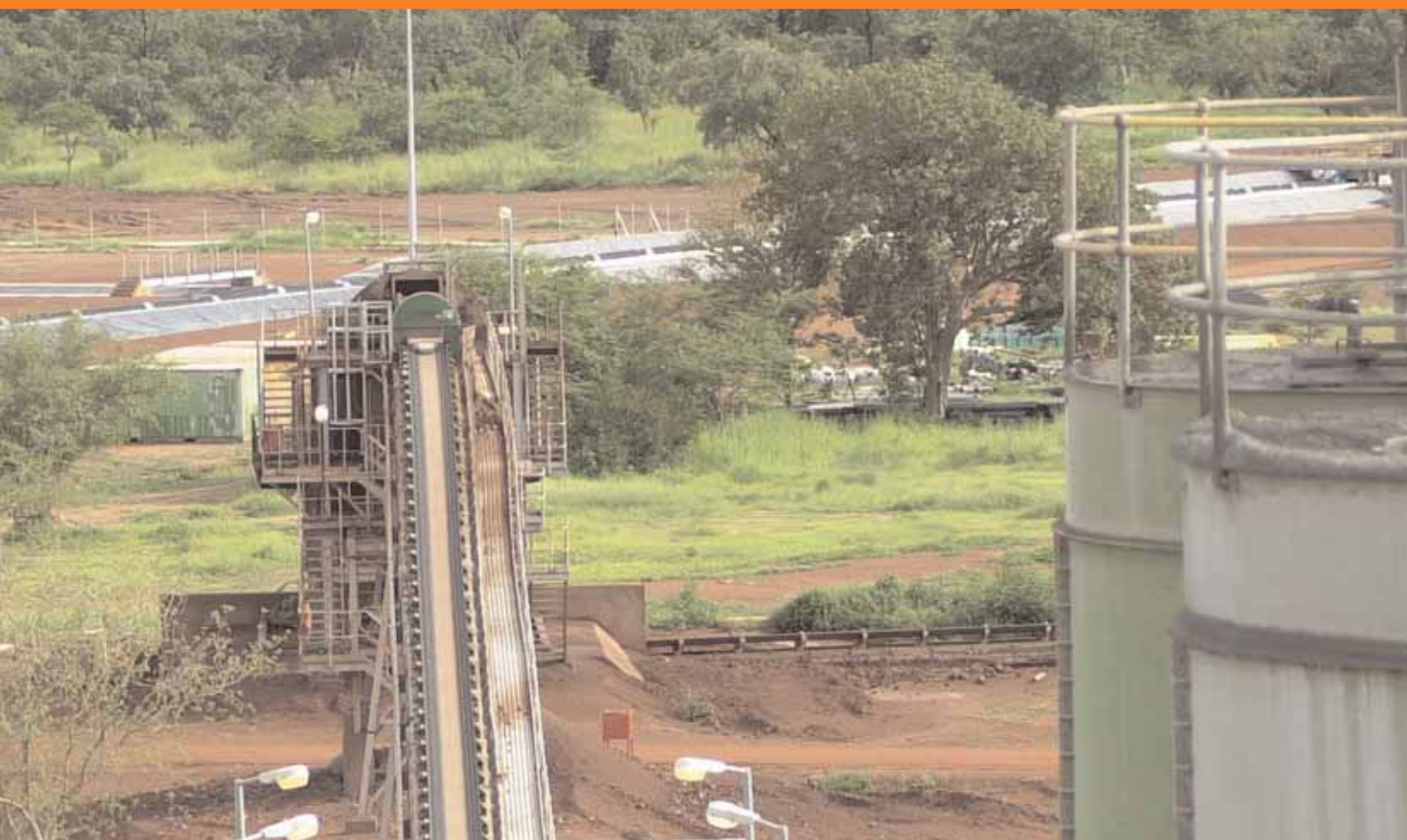
MALI – SADIOLA AND YATÉLA

Rapport sur le pays 2006

Sadiola		2006	2005	2004
Limite de paie †	(oz/t)	0.06	0.05	0.06
	(g/t)	1.98	1.80	1.76
Teneur récupérée ††	(oz/t)	0.094	0.080	0.081
	(g/t)	3.22	2.73	2.77
Production d'or	(000oz) – 100%	500	442	459
	(000oz) – 38%	190	168	174
Coût totl esp.	(\$/oz)	270	265	242
Coût totl prodctn	(\$/oz)	335	336	301
Dépenses d'investissement	(\$ million) – 100%	11	18	16
	(\$ million) – 38%	4	7	6
Nombre total d'employés		1,294	1,245	1,575
Employés		589	584	550
Sous traitants		705	661	609

† La teneur d'une unité de minerai à laquelle le revenu tiré de la teneur minérale récupérée du minerai est égal au coût total incluant le développement des Réserves de minerai et le capital 'd'évolution dans les affaires'. La teneur est exprimée comme une valeur in-situ en grammes par tonne ou onces par tonne courte (avant dilution et pertes minérales).

†† La teneur minérale récupérée par unité de minerai traité.





YATÉLA

Background

Propriété: La mine de Yatéla est une coentreprise possédée par la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Yatéla S.A, dans laquelle AngloGold Ashanti et IAMGOLD détiennent chacun un intérêt de 40% tandis que les 20% restants sont détenus par l'Etat du Mali.

Situation: Yatéla est situé à quelque 25 km au nord de Sadiola et environ 50 km au sud-sud-ouest de Kayes.

Géologie: La minéralisation apparaît comme un corps de forme quille dans les métacarbones birimiens. La 'quille' est centrée sur une faille qui était la cheminée nourricière pour la minéralisation mésothermale originale avec une intrusion de diorite associée, faiblement minéralisée. La minéralisation apparaît comme une couche le long des cotes et dans le fond de la 'quille'. Le minerai s'incline presque verticalement sur le flanc ouest et plus faiblement vers l'ouest sur le flanc Est, avec une fermeture serrée au sud.

Performance économique et financière

Performance en matière d'exploitation: La production attribuable est montée de façon significative à 141 000 onces à cause d'une augmentation de teneur de 38%, de 2,99 g/t en 2005 à 4,12g/t en 2006.

En conséquence, le coût total a baissé de 13% jusqu'à 228 \$/once, en partie à la suite d'un changement au début de l'année de l'entassement sur l'étage supérieur de l'aire de lixiviation en tas à l'entassement sur l'étage de fond, qui a nécessité une consommation accrue de ciment et qui, à son tour, a conduit à une augmentation des coûts d'exploitation.

Le bénéfice brut, ajusté pour l'effet des dérivés de non-couverture de valeur et autres contrats de produits non réalisés, à 44 millions de \$ était de 300% plus élevé qu'en 2005 à cause de l'amélioration de 35% du prix reçu et l'augmentation de la production.

Les dépenses d'investissement de 1 million de \$ étaient de 50% plus bas que celles de l'année passée et ont été encourues principalement dans la construction d'une aire supplémentaire de lixiviation en tas.

Perspectives de croissance: L'exploitation du minerai 'lixivable' en tas cessera à la mi-2010 après quoi la lixiviation et le rinçage des tas se poursuivront pour quelques mois. Le potentiel pour une petite quantité de minerai sulfuré en dessous du gisement d'Alamoutala devant être traité à Sadiola fait l'objet d'étude.

Perspectives: On s'attend à ce que la production à Yatéla baisse à environ 110 000 onces, car le septième pushback de la mine pour accéder au prochain niveau de minerai à teneur plus élevée est en baisse. Il est prévu d'augmenter les coûts totaux à 326 \$/once.

On s'attend également à ce que les dépenses d'investissement augmentent à environ 2 millions de \$. Cela sera principalement dépensé dans les aires de lixiviation additionnelles pour accommoder la production du projet du pushback7.

MALI – SADIOLA AND YATÉLA

Rapport sur le pays 2006

Yatéla		2006	2005	2004
Limite de paie †	(oz/t)	0.06	0.05	0.06
	(g/t)	1.79	1.66	1.96
Teneur récupérée ††	(oz/t)	0.120	0.087	0.099
	(g/t)	4.12	2.99	3.41
Production d'or	(000oz) 100%	352	246	242
	(000oz) 40%	141	98	97
Coût totl esp.	(\$/oz)	228	263	255
Coût totl prodctn	(\$/oz)	299	340	323
Dépenses d'investissement	(\$ million) 100%	3	5	7
	(\$ million) 40%	1	2	3
Nombre total d'employés		878	910	1,033
Employés		203	210	208
Sous traitants		675	700	825

† La teneur d'une unité de minerai à laquelle le revenu tiré de la teneur minérale récupérée du minerai est égal au coût total incluant le développement des Réserves de minerai et le capital 'd'évolution dans les affaires'. La teneur est exprimée comme une valeur in-situ en grammes par tonne ou onces par tonne courte (avant dilution et pertes minérales).

†† La teneur minérale récupérée par unité de minerai traité.

Contribution à l'Etat

La contributions de Sadiola et de Yatéla aux revenus de l'Etat pour 2006 comprennent les royalties de 11,8 millions de \$, l'impôt sur les sociétés de 22,1 millions de \$, l'impôt foncier de 0,96 million de \$, les dividendes de 10,0 millions de \$, les droits d'importation de 6,6 millions de \$ et la TVA non recouvrable et autres taxes indirectes de 11,1 millions de \$.



Ressources minérales et réserves de minerai

Les ressources minérales et les réserves de minerai sont rapportées conformément à la norme minimale décrite par le Code Australien de Reporting des Résultats d'Exploration, des Ressources minérales et des Réserves de minerai (Code JORC, Edition 2004), et également selon les normes indiquées dans le Code Sud Africain de Reporting des Ressources minérales et des Réserves de minerai (le Code SAMREC 2000). Les ressources minérales incluent la composante Réserve de minerai, sauf indication contraire. AngloGold Ashanti avait des ressources de 181,6Moz et des réserves de minerai de 66,9Moz en décembre 2006. Sur celles là, les trois mines au Mali (Sadiola, Yatéla et Morila) représentent des Ressources minérales de 4,6Moz et des Réserves de minerai de 2,8Moz.

Opération	Ressource catégorie	Tonnes (000s)	Metric Grade (g/t)	Grammes (000s)	Tons (000s)	Impérial Grade (oz/t)	Onces (000s)
Réserves de minerai (as at 31 December 2006)*							
Sadiola (38%)	Prouvée	7,451	1.45	10,768	8,214	0.04	346
	Probable	14,795	2.79	41,274	16,310	0.08	1,327
	Total	22,247	2.34	52,041	24,525	0.07	1,673
Yatéla (40%)	Prouvée	2,066	0.94	1,940	2,278	0.03	62
	Probable	1,432	4.63	6,628	1,578	0.13	213
	Total	3,498	2.45	8,568	3,856	0.07	275
Ressources minérales (as at 31 December 2006)*							
			Metric			Imperial	
Sadiola (38%)	Mesurée	7,607	1.45	11,065	8,385	0.04	356
	Indiquée	7,497	2.66	46,510	19,288	0.08	1,495
	Inférée	14,489	2.37	34,406	15,972	0.07	1,106
	Total	39,596	2.32	91,979	43,644	0.07	2,957
Yatéla (40%)	Mesurée	3,009	2.01	6,043	3,317	0.06	194
	Indiquée	2,144	2.99	6,414	2,362	0.09	206
	Inférée	1,006	2.99	3,010	1,109	0.09	97
	Total	6,158	2.51	15,467	6,788	0.07	497

* Attribuable à AngloGold Ashanti



Sécurité et santé professionnelles

Une des valeurs principales d'AngloGold Ashanti concerne la sécurité et la santé des employés. Elle indique que chaque responsable et chaque employé sont responsables de la santé et de la sécurité; et ils s'efforcent ensemble de créer des environnements de travail qui soient sans blessures et sans maladies professionnelles.

La société s'engage à se conformer à toutes les lois en matière de santé et de sécurité professionnelles, à appliquer les systèmes de sécurité et de santé basés sur les normes internationalement admises, et à fournir un environnement de travail favorable à la sécurité et à la santé. Bien que la santé et la sécurité soient considérées comme étant principalement de la responsabilité de la direction (des cadres dirigeants en descendant vers les superviseurs), AngloGold Ashanti s'efforce d'y impliquer les employés et les consulte afin d'obtenir leur engagement.

Toutes les ressources nécessaires – un système de surveillance médicale et la fourniture d'équipements de protection individuelle, par exemple, – sont rendues disponibles pour assurer la conformité avec les principes de la société en matière de sécurité et de santé. Les violations délibérées des normes et procédures ne sont pas tolérées et des évaluations de risques sont effectuées pour prévoir, réduire et contrôler les risques professionnels.

La performance en termes d'objectifs de sécurité et de santé est mesurée et les effets des opérations de la société sont contrôlés de façon régulière. AngloGold Ashanti communique ouvertement sur les questions de sécurité et de santé avec les employés et les autres parties prenantes et s'assure qu'à tous les niveaux les employés reçoivent une formation appropriée. Il est demandé aux sous traitants de se conformer aux principes de la société en matière de sécurité et de santé.

À la suite de la liquidation de l'Association Nationale de Sécurité Professionnelle basée en Afrique du sud (NOSA), qui était utilisée par un certain nombre d'opérations en termes de spécifications pour les systèmes de gestion de sécurité et l'audit externe et la certification, la société va maintenant vers l'application d'une autre spécification: la 'Série d'Évaluation de la Santé et de la Sécurité Professionnelle' (OHSAS) -18001. La Série fournit un cadre pour l'identification des risques de travail par rapport à la sécurité et à la santé, ainsi que des lignes directrices pour l'application et la réalisation de la certification. La Série est internationalement admise et cela facilite l'évaluation de performance.

Aperçu de la sécurité

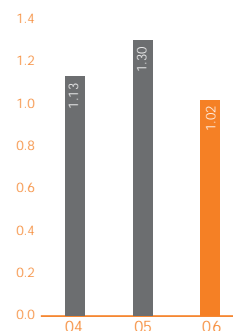
Malheureusement, il y a eu un incident à Yatéla en 2006 à l'issue duquel Hamidou Sissoko, aide opérateur de bande transporteuse, a perdu la vie dans un accident lié au travail sur les machines le 26 décembre 2006. Le Conseil d'administration et la direction d'AngloGold Ashanti ont présenté leurs plus profondes condoléances à sa famille et à ses collègues. Aucun accident mortel n'a été enregistré à Sadiola au cours de l'année.

Dans le cas de toutes les deux opérations, il y a eu une amélioration du taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail (TFAAT) et Sadiola a atteint 1,02 par million d'heures travaillées (1,30 en 2005) tandis que Yatéla est à 0,43 par million d'heures travaillées (1,25 en 2005).

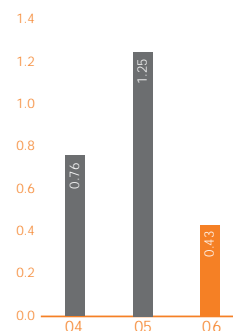
Lois, Règlements et Normes

Les principales lois régissant la sécurité et la santé au Mali sont le Code minier et le Code de la Sécurité Sociale du Mali, la Convention Collective et le Code du Travail. Un partenaire d'AngloGold Ashanti à Sadiola, la SFI, exige l'adhésion aux lignes directrices de la SFI et de la Banque Mondiale sur la santé et la sécurité. Celles-ci incluent les Lignes Directrices Environnementales pour la Santé, les Facilités de Soins, Mai 2003, Les Lignes directrices environnementales de la SFI pour la Santé et la Sécurité professionnelles, 24 juin 2003, L'Environnement de la Banque Mondiale, les Lignes

TFAAT – Sadiola
(par million d'heures travaillées)



TFAAT – Yatéla
(par million d'heures travaillées)





directrices en matière de Santé et de Sécurité, L'Exploitation minière et le Broyage – Mine à ciel ouvert, Août 1995, et Les Lignes directrices en matière d'Environnement, de Santé et de Sécurité pour l'Exploitation des Métaux Précieux, Le Projet Juillet 2004.

Aucune des opérations d'AngloGold Ashanti n'a violé une de ces lois, réglementations ou normes en 2006.

Gestion de la sécurité et de la santé

Il y a une politique de sécurité et de santé pour Sadiola et Yatéla qui est conforme à la politique d'AngloGold Ashanti. Il y a quatre principes de sécurité clés:

- Chaque condition risquée et chaque acte dangereux sont évitables;
- Aucune tâche n'est si importante qu'elle ne peut pas être exécutée en toute sécurité;
- Zéro tolérance (pour toutes pratiques dangereuse); et
- La sécurité doit être basée sur le comportement.

En ce qui concerne la sécurité et la santé, tous les employés ont cinq devoirs: travailler en toute sécurité, aider les autres à travailler en toute sécurité, écouter quand d'autres les aident à travailler en sécurité, suivre les procédures établies, et signaler immédiatement tous les risques, incidents et accidents. Tous les employés et contractuels sont tenus responsables de la santé et de la sécurité dans leurs domaines de responsabilité et des évaluations de performance sont effectuées régulièrement.

Il existe des accords en matière de sécurité et de santé entre la direction et le syndicat en ce qui concerne la santé et la sécurité à Sadiola et à Yatéla, avec 15 délégués syndicaux employés dans les différents départements. Les représentants des employés syndiqués et non syndiqués sont membres des comités conjoints de santé et de sécurité qui aident à suivre et faire des recommandations sur les questions de santé et de sécurité professionnelles. Conjointement avec les chefs de départements, ils tiennent des réunions mensuelles avec le département de la sécurité et de la santé. Les délégués de sécurité s'impliquent activement dans les audits, inspections et enquêtes sur les incidents.

Sadiola et Yatéla ont, tous deux, des installations médicales sur la mine et qui sont considérées par la société comme faisant partie des meilleures de la région. Tous les nouveaux employés subissent un premier examen médical et tous les employés subissent également des examens médicaux annuels et périodiques afin de vérifier s'il y a des signes de problèmes de santé professionnelle comme le fait d'être exposé à la poussière ainsi que les difficultés à entendre. En 2006, 2 162 employés ont subi des examens de surveillance médicale à Sadiola et 748 à Yatéla. Sadiola dispose d'un hôpital sur site bien équipé.

Communication et Formation

La communication concernant la sécurité et la santé a lieu durant les discussions qui se tiennent avant le démarrage des équipes, lors des réunions de communication hebdomadaires et lors des sessions de sensibilisation ad hoc. On utilise les moyens de tableaux d'affichage, d'affiches et de diffusion par la station de radio locale tandis que la fixation des objectifs de sécurité sert de moyen important d'attirer l'attention des employés sur la sécurité et la santé. Un rapport mensuel de SafeGold, d'Or exploité en toute Sécurité, est publié.

Tandis que les employés reçoivent une formation de recyclage informelle sur le tas pour les aider à identifier les risques et à évaluer les risques de base, le service de formation tient des sessions de formation formelle sur les premiers secours, les premiers secours par rapport au cyanure et les manières de se défendre. Les travailleurs passent en moyenne 56 heures de formation dans l'année.

Evaluation des risques

Une évaluation de risques de base au niveau interne a été effectuée en 2006 car un nouveau sous-traitant, Boart Longyear, est venu sur le site. L'amélioration du TFAAT indique que l'évaluation de risques continue qui est effectuée au niveau des opérations s'avère une réussite. Une évaluation de risque basée sur des problèmes dans l'ingénierie de roches a également été menée afin de mieux comprendre les risques et identifier les contrôles nécessaires pour réduire ces risques à des niveaux acceptables.

Une entreprise extérieure, IMIU, a conduit un contrôle de risque par rapport aux pertes financières. Morila a reçu une évaluation de 80% en tant qu'opération de classe mondiale dans l'audit de classement de IMIU.

Etat de préparation d'urgence

Il y a un plan de préparation d'urgence qui est mis en place à Sadiola et Yatéla afin de traiter les cas d'urgence sur site et hors site. Les employés sont en train d'être formés dans l'utilisation des équipements spécialisés afin d'améliorer les aptitudes de base permettant d'aborder toutes les situations d'urgence possibles et des exercices d'urgence se tiennent régulièrement.

Une session trimestrielle se tient pour la formation des représentants communautaires concernant les mesures qu'on prend durant le transport et le traitement du cyanure. Ils apprennent à identifier le convoi de cyanure et ils sont formés dans le sens d'éviter que les gens ne s'approchent du danger en cas d'accident.





Santé régionale

L'engagement de la part de la société en tant qu'employeur à alléger le fardeau des employés face à des menaces de santé affaiblissante au niveau régional fait partie intégrante des valeurs principales et des affaires d'AngloGold Ashanti. En outre, AngloGold Ashanti est engagée dans des actions promptes de soutien en réponse à toutes grandes menaces de santé dans les régions où il opère.

Les principales menaces de santé publique auxquelles font face les opérations de la société en Afrique sont le paludisme et le VIH/SIDA.

Le paludisme

Le paludisme demeure un risque considérable pour les opérations au Mali comme celles au Ghana, en Guinée et en Tanzanie. Malgré l'intervention active des organisations non gouvernementales (ONG), la maladie a atteint des proportions épidémiques dans ces pays, principalement à cause de l'inefficacité des mesures nationales de lutte. La maladie est une cause majeure de la mort de petits enfants et de femmes enceintes, et elle est également à l'origine de la morbidité et de l'absentéisme chez les hommes adultes.

Nonobstant ces circonstances, AngloGold Ashanti a le plaisir de rendre compte d'une amélioration significative en 2006 dans la lutte contre le paludisme à Sadiola et à Yatéla.

En 2006, 70 cas de paludisme (314 cas en 2005) ont été signalés et le taux de fréquence des arrêts de travail liés au paludisme ('MLTIFR') était de 45,96 (51,4 en 2005) qui se compare favorablement par rapport à d'autres opérations d'AngloGold Ashanti en Afrique de l'Ouest.

On peut imputer la réduction des cas au programme intégré de lutte contre le paludisme qui a été mis en place à Sadiola et à Yatéla en 2003. Ce programme de lutte comprend la pulvérisation deux fois par an des logements de tous les employés et des habitants des villages qui logent des employés ainsi que la re imprégnation des moustiquaires de tous les employés, des personnes à leur charge et des habitants. Les mines ont dépensé 90 365 \$ pour la lutte contre le vecteur en 2006.

L'éducation joue un rôle important dans le cadre des efforts visant à prévenir la propagation de la maladie. A cet effet, des brochures d'informations sont distribuées aux employés deux fois par an et les professionnels des soins de santé enseignent aux malades sur le paludisme et sa prévention lorsqu'ils visitent les centres médicaux. De plus, les deux équipes engagées dans la pulvérisation des logements fournissent des informations aux habitants des villages sur une base informelle.

**Le MLTIFR, exprimé comme étant le nombre de cas (incidents) causé par le paludisme pour chaque million d'heures de travail, permet de comparer le taux au 'AAT' conventionnel et démontre clairement l'impact négatif du paludisme sur le rendement et la santé des travailleurs. Les taux d'incidence du paludisme sont exprimés en pourcentage d'employés affectés par le paludisme dans une période donnée. A cause des changements saisonniers dans l'incidence du paludisme, on rapporte régulièrement cela comme un taux trimestriel.*

VIH/SIDA

L'incidence nationale du VIH/SIDA au Mali est relativement faible et elle est de 3,5%. Les cas de VIH/SIDA connus à Sadiola et à Yatéla constituent 1,2% des travailleurs. Le Conseil et Test Volontaire (CTV) est à la disposition des travailleurs au niveau des centres médicaux qui distribuent également les préservatifs aux employés et aux membres de la communauté. Tous les maux relatifs aux malades immuno-compromis sont gérés par les centres médicaux. Le traitement aux antirétroviraux (ARV) est fourni au niveau des hôpitaux de l'Etat.

Une ONG locale a fourni quatre paires éducateurs qui jouent un rôle important dans la sensibilisation des travailleurs par rapport à cette maladie.

Ressources humaines

Un des principes de gestion centraux d'AngloGold Ashanti est de fournir aux employés des opportunités devant leur permettre de développer leurs aptitudes tout en partageant les risques et les récompenses sur les lieux de travail afin d'encourager l'innovation, le travail d'équipe et la liberté avec responsabilité. La société adopte la diversité culturelle. AngloGold Ashanti s'engage à respecter les Conventions sur les Droits Fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en veillant à l'application de pratiques d'emploi justes en interdisant le travail forcé, obligatoire ou le travail des enfants. Il s'engage également à créer des environnements de travail exempts de tout harcèlement et discrimination injuste.

La société cherche à comprendre les différentes dynamiques culturelles dans les communautés hôtes et adopte des pratiques en matière de travail à adapter là où cela est possible. La société donne à tous les employés l'opportunité de participer à des formations en vue d'améliorer leurs compétences sur les lieux de travail. La société s'engage à développer des équipes d'employés motivés, compétents et expérimentés à travers un recrutement approprié, des initiatives de fidélisation et de développement. Un accent est mis sur l'identification de talents potentiels, le mentoring et la mise en place d'un plan de promotion individuelle.

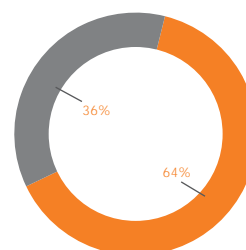
Les systèmes de rémunération récompensent les efforts individuels et collectifs de façon significative. AngloGold Ashanti travaille avec les parties prenantes afin d'assurer des normes minimales pour les logements fournis par la société, d'assurer l'accès aux soins de santé abordables pour les employés et, là où cela est possible, pour leurs familles; et s'engage à entreprendre des actions promptes de soutien en réaction à toute menace contre la santé dans les régions où la société opère.

Aperçu sur l'emploi

En 2006, AngloGold Ashanti a employé 792 travailleurs et 1 380 contractuels à Sadiola et Yatéla. Conformément au respect qu'elle a pour les conventions sur les droits de l'homme, la société encourage la liberté d'association, et les structures de la convention collective sont reconnues dans les régions où ces structures existent généralement comme c'est le cas au Mali. A Sadiola et à Yatéla, tous les employés sont représentés par le syndicat de l'industrie minière, la SECNAMI et guidés par la Convention Collective Nationale. Il n'y a pas eu d'action revendicative en 2006.

	Nombre d'employés au Mali (total)		Total
	Sadiola	Yatéla	
Total	1,294	878	2,172
Employés	589	203	792
Sous traitants	705	675	1,380

Sous traitants contre employés à Sadiola et Yatéla



■ Sous traitants
■ Employés





Les employés expatriés et locaux prennent part à des cours de diversité culturelle donnés par un prestataire de service local. La législation au niveau de beaucoup de pays africains, y compris le Mali, régit le recrutement des employés expatriés et encourage la localisation des travailleurs. AngloGold Ashanti a mis en place une politique de groupe qui encourage l'emploi des travailleurs locaux et le remplacement des employés expatriés avec le temps, à travers des programmes de transfert de compétences et de développement de carrière des travailleurs locaux. A Sadiola et à Yatéla, la formation d'un successeur local est stipulée dans le contrat de tout expatrié. Le pourcentage de maliens employés au niveau de ces mines était de 95% au cours de l'année.

En 2006, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'engagement envers les institutions académiques au Mali pour la promotion des cadres moyens. Il est prévu de revoir les plans de localisation au niveau de toutes les opérations de la société au cours de 2007 avec un accent mis sur ce qui suit: l'identification de capacités, la gestion des talents, les plans de succession, et les plans de formation et de promotion. Les revues de progrès auront lieu chaque trimestre lors des visites des équipes de cadres régionaux sur les mines.

Formation et Promotion

La société met un accent particulier sur la formation et la promotion de ses travailleurs. Elle s'est engagée à donner à tous les travailleurs l'opportunité de participer à la formation qui améliorera leurs compétences sur les lieux de travail et à veiller à ce que chaque travailleur ait l'opportunité de savoir compter et d'être alphabétisé dans la langue du lieu de travail de cette personne. En 2006, AngloGold Ashanti a dépensé 956 725 \$ dans la formation à Sadiola et Yatéla.

Le Programme de Gestion de Talents d'AngloGold Ashanti identifie et développe la gestion du groupe pour le futur. Le programme a trois domaines d'intervention: la promotion, la fidélisation et le suivi du talent qui comprend une revue de talent annuelle au niveau des cadres dirigeants afin de voir les plans de succession pour les employés talentueux.

Le groupe dirige un Programme de Développement Exécutif (PDE), un Programme de Développement de Gestion (PDG) et un Programme de Développement de Gestion Intermédiaire (PDGI) où les employés plus jeunes ayant une capacité de gestion sont identifiés et une opportunité leur est offerte de développer leurs carrières.

Les programmes d'assistance à l'étude pour les employés et les non-employés sont fournis au sein du groupe afin d'accroître le réservoir de compétences disponibles à AngloGold Ashanti. Dans ce cadre, un système de bourse a été appliqué au Mali en 2004. Les dix meilleurs sortants des écoles ont commencé leurs études à l'Université de Pretoria en Afrique du sud dans les disciplines de l'exploitation minière, de l'ingénierie, de la métallurgie, de l'environnement et de la géologie.

Rémunération et avantages

A Sadiola et Yatéla, un système de primes a été mis en place pour récompenser les travailleurs locaux pour avoir atteint et dépassé les objectifs approuvés concernant les rendements et les bénéfices au résultat final. Il est entendu que tous les employés participant au système se conforment aux exigences de pratiques sûres en matière de travail et adhèrent aux principes de gestion et aux valeurs de la société. Quelque 90% des employés au niveau des deux opérations sont logés dans les logements de la société. Les 10% restants reçoivent une indemnité de logement conformément aux conventions locales en matière de travail. Le gouvernement malien fait des facilités de prêts pour l'achat de terrains et de logements dans et autour de Bamako, la capitale. Les cliniques sur site sont immatriculées auprès des autorités nationales en charge de la santé et fournissent des soins de santé à tous les travailleurs et aux personnes à leur charge.

Environnement

AngloGold Ashanti s'est engagé à travailler d'une manière responsable pour la protection de l'environnement, en reconnaissant que la longévité de ses affaires dépend de la protection de l'environnement et de la gestion efficace de l'exploration et de l'extraction des ressources minérales. La société se conforme à toutes les lois, réglementations et exigences environnementales en vigueur.

AngloGold Ashanti s'engage à mettre en place et à maintenir des systèmes de gestion visant à identifier, à suivre et à contrôler les aspects environnementaux de ses activités, à conduire des audits pour évaluer l'efficacité de ces systèmes et à s'assurer qu'il dispose de ressources financières pour faire face à ses obligations et réclamations en matière d'environnement. AngloGold Ashanti travaille constamment pour améliorer ses performances environnementales et pour éviter la pollution par ses opérations.

La société s'assure que ses employés et sous traitants sont au courant de la politique environnementale et elle communique et consulte les parties intéressées et affectées concernant les aspects environnementaux de ses activités, et elle participe au débat sur les questions environnementales aux niveaux local, national et international.

La politique environnementale du groupe guide les grandes pratiques de la société tandis que les politiques spécifiques du site, qui doivent être conformes à la politique du groupe, conduisent et règlent chaque opération selon les conditions et réglementations locales.

AngloGold Ashanti a officiellement adopté la certification ISO14001 en tant que norme pour le système de gestion environnementale de la société. L'Organisation des Normes Internationales est un réseau bénévole, à but non lucratif, d'instituts nationaux en charge des normes dans 146 pays. ISO14001 se concentre sur les systèmes de gestion environnementale. La certification est basée sur l'audit régulier par un organisme extérieur convenablement agréé.

AngloGold Ashanti s'est engagé dans le développement du Code International de Gestion du Cyanure pour la Fabrication, le Transport et l'Utilisation du Cyanure dans la Production d'Or et a été l'un des premiers signataires du code en novembre 2005. Les signataires du code doivent faire auditer leurs opérations par une tierce partie indépendante afin de démontrer leur conformité en 2008.

Lois, règlements et exigences

La législation et les règlements au Mali exigent des sociétés minières:

- Qu'elles demandent un permis environnemental avant de démarrer une opération par la soumission d'un Rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social;
- Qu'elles demandent l'autorisation de faire des expansions sur des opérations déjà autorisées;





- Qu'elles demandent des permis d'installations pour évacuation de déchets;
- Qu'elles rendent compte de tous les incidents environnementaux;
- Qu'elles soumettent des rapports annuels de performance environnementale;

Selon un décret qui est entré en application en juin 2006, le Ministre de l'Environnement du Mali peut initier une vérification ou audit de conformité environnementale d'une organisation sur la base des informations techniques concernant sa performance. Des experts professionnels ou techniques seront commis pour exécuter un tel audit.

Sadiola ou Yatéla n'a enregistré aucun cas significatif de non-conformité avec la législation malienne en 2006.

Gestion des questions environnementales

Les systèmes de gestion environnementale au niveau des deux mines est basé sur les normes établies par ISO14001. A la suite d'un audit effectué par les services de certification DLIQ, Sadiola a été recommandé pour la certification en novembre 2006 et Yatéla cherchera la certification à la fin de 2007.

Les mines se conforment partiellement au Code International de Gestion du Cyanure et un audit externe est prévu pour le troisième trimestre de 2007.

Rapport sur les incidents environnementaux

Le protocole de reporting d'AngloGold Ashanti permet à la société d'identifier et de gérer les risques et impacts des incidents environnementaux, ainsi que les coûts liés à ceux là. Les opérations fournissent un niveau d'informations appropriées nécessaires pour renseigner la direction et le Conseil d'administration sur la nature et l'avènement d'incidents et développements importants. Conformément à ce protocole, un rapport d'incident environnemental majeur doit être fait dans les 24 heures et adressé au siège de la société.

Au cours de 2006, un incident s'est produit à Sadiola et concernait une fuite sur le tuyau de matières boueuses et cela a causé la couverture d'une zone d'environ 20 m² par des matières de rejet hors de la clôture entourant les tailings. L'usine a immédiatement cessé de marcher et la matière déversée a été nettoyée et évacuée sur le TSF. Il n'y a pas eu d'incidents à Yatéla

(Voir étude des cas): Amélioration des rapports sur les incidents environnementaux au Mali).

Implication des employés

Tous les nouveaux employés et sous traitants subissent une formation sur les politiques et pratiques environnementales de l'opération avant de commencer à travailler. Au début de la mise en application du système de gestion ISO14001, un personnel sélectionné au niveau de tous les départements et des principaux sous traitants miniers reçoit trois jours de formation suivis par des sessions hebdomadaires de sensibilisation. Les membres du groupe ont la responsabilité de sensibiliser les autres employés de leur département.

Engagement vis-à-vis des parties prenantes et la communauté

Les mines sont en interaction avec le Service Régional de l'Hydraulique, la Direction Régionale de la Géologie et des Mines, le Préfet de Kayes, le Sous Préfet et le Maire de la ville de Sadiola, les représentants des communautés locales et le Service National de la Santé.

Les questions environnementales sont discutées avec les communautés environnantes lors des réunions annuelles formelles. Les mines ont une politique de porte ouverte et les parties intéressées et affectées peuvent directement approcher les départements de développement environnemental et social avec des doléances. Celles-ci feront ensuite l'objet d'étude et des mesures correctives nécessaires seront prises.

MALI – SADIOLA AND YATÉLA

Rapport sur le pays 2006

Réhabilitation et fermeture

La vie actuelle de la mine de Sadiola s'étendra jusqu'en 2013 mais cela pourrait se prolonger jusqu'en 2023-24. A Yatéla, l'exploitation du minerai faisant l'objet de lixiviation en tas s'arrêtera à la mi-2010. Sadiola gère 18 700 ha et Yatéla 1 400 ha de terre dont, à ce jour, 160 ha ont été réhabilités à Sadiola et 30,5ha à Yatéla. Les montants mis de côté pour la réhabilitation et la fermeture de ces mines sont indiqués sur le tableau ci-dessous. Les responsabilités par rapport à la réhabilitation et à la mise hors service à Sadiola et à Yatéla en 2006 (millions de \$)

Réhabilitation et decommissioning responsabilités at Sadiola and Yatéla in 2006 (\$ million)

	2006		
	Réhabilitation	Mise hors service	Total
Sadiola	2.9	3.0	5.9
Yatéla	1.2	4.9	6.1
Total	4.1	7.9	12

Indicateurs clés

Les indicateurs clés de la performance environnementale d'AngloGold Ashanti sont:

- L'utilisation et la gestion du cyanure;
- L'utilisation efficace des ressources, y compris l'eau et l'énergie;
- Le planning de fermeture de la mine et la réhabilitation des terres perturbées; et
- La prévention de la pollution, par une gestion de déchets convenable, et des pratiques appropriées de gestion des déchets dangereux.

Au cours des années passées, une grande attention a également été accordée aux questions relatives:

- Au changement climatique et aux émissions de gaz à effets de serre; et
- A la biodiversité.

On peut trouver d'autres informations sur notre site Internet, y compris une analyse détaillée de la performance environnementale par rapport aux indicateurs de GRI 2002 (www.aga-reports.com/06/GRI.pdf)

Utilisation des ressources

La politique d'utilisation d'eau au niveau de ces opérations est basée sur trois objectifs:

- Minimiser l'utilisation de l'eau douce dans le processus d'exploitation minière;
- Maximiser le recyclage de l'eau; et
- Minimiser le déversement de l'eau contaminée dans la nature.

Ces objectifs ont été largement atteints par l'utilisation de l'eau d'épuisement de mine, la décantation à partir du TSF et du bassin de contrôle de pollution. L'eau douce n'est utilisée que si l'eau de ces sources n'est pas suffisante pour les besoins des mines et, bien sûr, pour les besoins d'eau de boisson. Le recyclage de l'eau de traitement a permis de réduire les déversements dans la nature.

L'eau douce est prise à partir du fleuve Sénégal qui est à environ 55 km de Sadiola: 85% d'eau douce ou 40% de l'eau utilisée au niveau de l'opération provient de cette source.

Il n'y a pas d'écosystème ou d'habitat qui soit affecté de façon significative par les déversements ou les eaux de ruissellement provenant des mines. Il y a de petits ruisseaux dans ces zones qui peuvent couler durant les quatre mois pluvieux mais ils sont secs pour le reste de l'année.

Le département de l'ingénierie a fixé un objectif d'au moins 5% de réduction dans l'utilisation du gasoil au cours de 2007 et l'unité métallurgique est en train de fixer des objectifs de réduction dans l'utilisation de réactifs et du cyanure.



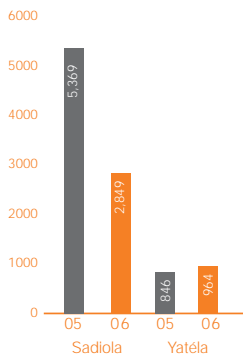
Sadiola et Yatéla – Statistiques environnementales

	Rendement utilisation		(Utilisation/oz)	
	2006	2005	2006	2005
Cyanure (kg)				
Sadiola	*2,848,800	5,369,000	5.70	12.15
Yatéla	964,000	846,000	2.73	3.45
Eau douce (m³)				
Sadiola	8,508,907	6,543,000	17.02	14.80
Yatéla	12,894,880	12,079,736	36.53	49.30
Energie (GJ)				
Sadiola	1,014,217	887,232	4.14	2.01
Yatéla	**1,303,928	449,771	3.69	1.84

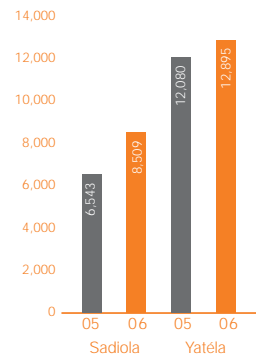
* Réduction de la consommation imputable à une diminution significative du ratio de minerai sulfuré traité.

** Augmentation sur 2005 imputable à l'approfondissement de la mine et aux activités d'expansion.

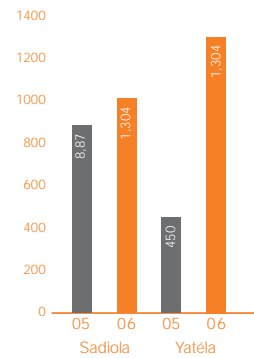
Cyanure usage
(000kg)



Eau douce usage
(000m³)



Energie usage
(000GJ)



Etude des cas

Amélioration dans les rapports d'incidents environnementaux au Mali

En cherchant à défendre ses valeurs partout où il fait des affaires, AngloGold Ashanti a cherché à faire une contribution significative à la législation environnementale au Mali. Aux termes du Code minier du Mali (Décret 99-225), la législation malienne stipule que tous les incidents environnementaux doivent être annoncés immédiatement aux autorités minières de tutelle. Cependant, la législation n'a jamais fourni de lignes directrices par rapport à la catégorisation des incidents en termes de gravité et d'impact possible sur l'environnement. En conséquence, les sociétés minières se sont trouvées dans une position de compte rendu de tous les incidents, indépendamment de leur impact et ont fréquemment inclus des incidents mineurs tels que de petits déversements d'huile dans un atelier. Ce système est inefficace: le besoin de rendre compte d'incidents mineurs entrave souvent la bonne marche des opérations et cause des retards dans le reporting sociétés et crée aussi une pression administrative pour les autorités. Elle ne donne pas, non plus, une vraie réflexion sur les besoins à aborder.

Pour traiter de cela, AngloGold Ashanti et ses partenaires de joint venture (IAMGOLD Corporation, la Société Financière Internationale et l'Etat du Mali à Sadiola, et IAMGOLD et l'Etat du Mali à Yatéla) ont pris des mesures proactives en développant, conjointement avec les autorités de tutelle au Mali, une procédure plus dynamique pour le reporting des incidents environnementaux qui précise quel type d'incident doit faire l'objet de rapport, et quand et comment il doit être rapporté.

Les départements de l'Environnement des mines de Sadiola et de Yatéla ont initié une rencontre le 18 octobre 2007 avec les représentants du gouverneur de la capitale régionale de Kayes, les chefs des services régionaux de la géologie et des mines, le service de la qualité de l'eau, de la conservation et du contrôle de nuisance, ainsi que le maire et le sous préfet (le fonctionnaire en charge du pouvoir exécutif au niveau local) de la commune de Sadiola, représentant, tous les deux, les communautés qui vivent dans les environs des mines. Le but était de rationaliser la procédure de reporting des incidents environnementaux aux autorités maliennes. Un point de départ pour les discussions était le reporting initial et la catégorisation des incidents environnementaux déjà établis par les départements de l'Environnement des opérations de Sadiola et de Yatéla, qui vont des incidents majeurs aux mineurs.

L'incident de catégorie 1: Cette catégorie d'incident est classée selon la distance parcourue par la pollution; son étendue et son impact environnemental. Un tel incident ouvrirait une brèche dans la zone de confinement de la mine et empiéterait sur les zones d'accès du public ou pourrait causer des dégâts environnementaux à moyen-long terme. Une autre mesure pourrait être les coûts de réparation – qui seraient dans l'ordre de 100 000\$ ou plus, y compris le paiement des pénalités et la perte de ressources. Un type exceptionnel d'incident de catégorie 1 est celui qui implique la mort d'animaux ou d'oiseaux à cause de l'empoisonnement par le cyanure (voir Etude des cas dans le Rapport à la Société 2005: Utiliser le cyanure de manière responsable à CC&C). Tous les incidents de catégorie 1 sont rapportés aux partenaires en joint venture et aux parties prenantes.

Incidents de catégorie 2: C'est un incident moins préoccupant par rapport à l'incident de catégorie 1, et c'est là où les polluants échappés restent à l'intérieur des limites de la zone d'opération. Ces incidents sont considérés comme localisés et avec un impact à court terme. Ils sont gérés de façon interne et sont annoncés dans les rapports de suivi mensuel et annuel de la mine qui sont tous les deux distribués aux partenaires en joint venture.

Incident de catégorie 3: Ce sont généralement de petits déversements de matières polluantes dans la zone des opérations et ils ne provoquent que des dégâts environnementaux temporaires. La mort d'animaux sauvages, qui n'a pas de rapport avec les activités d'exploitation minière et de traitement, tombe dans cette catégorie. La procédure pour ce reporting est comme celle de la catégorie 2.



Amélioration dans les rapports d'incidents environnementaux au Mali cont.

Certains des défis qui se présentent lorsqu'on doit rapporter des incidents environnementaux aux autorités ont également fait l'objet de discussion lors de la rencontre. Il s'agit des suivants:

- les bureaux régionaux des autorités de tutelle sont situés à quelque 70km des sites opérationnels, aggravé par le fait qu'ils sont desservis par des routes en mauvais état;
- les autorités de régionales ont tendance à faire une inspection hâtive du site d'incident et ne conduisent pas leur propre enquête;
- les visites de site doivent être précédées d'une invitation officielle à chaque niveau d'autorité après quoi les membres de l'équipe seront choisis et envoyés, cela conduisant à des retards;
- en fait, les visites de site sont souvent effectuées bien après que les mesures de redressement aient été prises, et
- les visites des sites d'incidents environnementaux sont coûteuses, puisque les mines sont obligées de prendre en charge les coûts de chaque visite de site des autorités de tutelle, approximativement 700 \$ par jour (En 2005, la mine de Sadiola a enregistré 123 incidents, dont 90% étaient de petits incidents, les visites de sites ont coûté à la mine dans l'ordre de 86 000 \$).

A la suite d'un débat sur la mise en application d'un nouveau système de reporting d'incidents environnementaux, qui était à la fois pratique et de moindre coût, un accord a été trouvé sur la catégorisation des incidents mineurs et majeurs et à quel niveau les incidents doivent être rapportés.

Catg. Incdt	Description	Exple	Frqce reporting
Mineur	Déversement de polluants particuliers cyanurée ou polluée	Déversement d'eau cyanurée ou polluée dans un endroit contenu	A rapporter mensuel- au directeur régional de la géologie et des
	à partir du bassin de boue ou de toute zone où l'activité minière a lieu	mines(Kayes) à travers des registres d'incident; et dans la mine les rapports environnemntaux mensuels.	
	Déversement de polluants légers à l'intérieur de la zone d'exploitation normale	Déversement de 10 litres d'huile dans la zone de l'atelier ou tout autre site où l'activité minière a lieu	
Majeur	Déversement qui s'étend en dehors de La zone d'exploitation;	Fuite sur le tuyau de livraison de cyanure aux aires de lixiviation	Informers immédiatement les autorités et inviter les des déprmts responsables techniques régionaux à évaluer et à étudier l'incident conjointement avec les Représentants de la mine.
	Quantité considérable; Dégâts des polluants;	en tas ou tout déversement de solution de cyanure	
	Contamination de l'eau Souterraine.		

Une fois qu'un plan de reporting d'incidents environnementaux amélioré a fait l'objet d'accord entre l'administration et AngloGold Ashanti et ses partenaires de joint venture, la réunion a, de plus, proposé que le nouveau système de reporting soit introduit et adopté au niveau d'autres opérations d'exploitation minière dans la région de Kayes, à savoir la mine de Loulo (conjointement possédée par Randgold Resources Ltd et l'Etat du Mali) et la mine de Tabakoto (possédée par Nevsun Resources Ltd).

Un des principaux avantages du nouveau système est qu'il est de moindre coût dans la mesure où les visites de sites sont maintenant limitées aux incidents majeurs, et cela est de nature à réduire le temps passé à coordonner les visites. En même temps, AngloGold Ashanti espère que ces développements baliseront la voie pour une meilleure communication entre toutes les sociétés minières et les autorités de tutelle, qui voient l'avantage d'entrer en liaison avec les opérations et les communautés environnantes.

Communauté

Une des valeurs d'AngloGold Ashanti concerne les communautés au sein desquelles la société fait des affaires. Cela indique que la société s'efforce d'établir des partenariats avec les communautés hôtes, en respectant leurs environnements, leurs traditions et leurs valeurs; et elle veut que les communautés soient bien mieux à cause du passage d'AngloGold chez elles, et elle est engagée à travailler dans le respect strict de l'environnement.

En ce qui concerne les communautés, la société souscrit aux principes de gestion ci-dessous résumés. AngloGold Ashanti:

- Cherche à avoir un impact positif sur les personnes, les cultures et les communautés dans lesquelles elle opère. La société respectera les populations locales, leurs valeurs, leurs traditions, leurs cultures et leur environnement; S'efforce de faire en sorte que les communautés environnantes soient informées à temps, et impliquées si cela est possible, dans les développements qui les affectent pendant la durée de vie des opérations de la société;
- Entrepren des initiatives d'investissements sociaux dans les domaines où existent les besoins et où la société peut faire une contribution pratique et importante, en particulier les domaines de l'éducation et des soins de santé qui ont un rapport avec les activités d'AngloGold Ashanti, ainsi que ceux qui ont beaucoup de chances de durer après la fermeture des opérations;
- Encourage ses employés à s'impliquer davantage dans les activités communautaires;
- Cherche à acquérir et à utiliser la terre de manière à promouvoir le consensus le plus large possible parmi les personnes intéressées. Dans le cas où un déplacement involontaire devient inévitable, la société se conformera aux procédures appropriées en matière de déplacement, là où elles existent, et travaillera avec les communautés locales pour développer des plans de déplacement réalisables; et
- S'efforce de contribuer au développement économique durable des communautés hôtes par des activités d'appui génératrices de revenus, la contribution sous forme de dons de biens obsolètes aux communautés, l'assistance par rapport à la mise en place et au développement de petites et moyennes entreprises durables, et l'achat de biens et services auprès des fournisseurs locaux là où cela est approprié.



MALI – SADIOLA AND YATÉLA

Rapport sur le pays 2006



AngloGold Ashanti s'est engagé à travailler avec les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres parties prenantes sur des questions qui les préoccupent mutuellement.

La société a développé une Politique de Droits de l'Homme et elle a demandé à plusieurs organismes extérieurs de faire des observations là-dessus avant son approbation par le Comité Exécutif. On espère que cette politique sera mise en application dans une approche progressive à la fin de 2007.

Engagement communautaire

A Sadiola et à Yatéla, la direction de la mine rencontre officiellement les structures communautaires locales au moins une fois par mois, les réunions d'information pour les médias locaux ont lieu au moins deux fois par an. En plus, une consultation publique et un plan de révélation ont été développés pour ces mines afin de gérer les projets de développement communautaire et de s'assurer de leur mise en œuvre d'une manière durable.

Un atelier de consultation des parties prenantes a lieu à la mine de Sadiola chaque année. En 2006, il s'est tenu en décembre et a réuni environ 150 représentants des communautés locales, des pouvoirs publics au niveau régional et national, des ONG nationales et internationales, des médias, de la direction de la mine, d'AngloGold Ashanti et de la SFI.

Un autre exemple de relation entre les mines et les populations qui vivent autour d'elles est l'implication actuelle des communautés dans la gestion de l'eau. Un comité d'eau organisé surveille les tests d'eau se faisant régulièrement, et des plans pour la fourniture durable de l'eau sont en train d'être développés.

Investissements sociaux

Les dépenses d'investissements sociaux d'AngloGold Ashanti au Mali en 2006 étaient de 249 000 \$ dont 210 000 \$ (78%) ont été utilisées à Sadiola et à Yatéla.

Conformément aux principes de gestion d'AngloGold Ashanti, les initiatives d'investissements sociaux visent à faire une contribution pratique et significative dans les domaines où les besoins sont les plus importants. Une philosophie fondamentale de la société est que ses opérations et ses activités doivent contribuer au développement durable de ses communautés hôtes. Cela représente particulièrement un challenge pour les opérations minières ou les projets d'exploration souvent de courte durée. On peut faire une différence, cependant, à travers des activités d'appui, génératrices de revenus, la contribution sous forme de dons de biens obsolètes aux communautés, l'assistance par rapport à la mise en place et au développement de petites et moyennes entreprises durables, et l'achat de biens et services auprès des fournisseurs locaux là où cela est approprié.

Détails de contact

Madani Diallo

Tél: +223 221 4747

Fax: +223 221 5042

E-mail: madiallo@anglogoldmali.com

General e-mail enquiries

investors@anglogoldashanti.com

Site Internet

www.anglogoldashanti.com

Réaction

Nous recevrons avec plaisir votre réaction sur notre Rapport à la Société 2006 ainsi que sur ce Rapport sur le pays. Vous pouvez trouver un formulaire de réaction à nos rapports sur le site internet: www.aga.reports.com